

Conférence de presse de Charles de Gaulle (14 janvier 1963)

Légende: Le 14 janvier 1963, le général de Gaulle tient au palais de l'Élysée une conférence de presse au cours de laquelle il se dit opposé à l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun européen.

Source: GAULLE, Charles de. Discours et messages. Volume IV: Pour l'effort (1962-1965). Paris: Plon, 1970. 446 p. ISBN 2-259-02265-0. p. 66-71.

Copyright: (c) Editions Plon

URL:
http://www.cvce.eu/obj/conference_de_presse_de_charles_de_gaulle_14_janvier_1963-fr-5b5d0d35-4266-49bc-b770-b24826858e1f.html

Date de dernière mise à jour: 01/03/2017



Conférence de presse de Charles de Gaulle (14 janvier 1963)

[...]

Q. -Pourriez-vous définir explicitement la position de la France face à l'entrée de l'Angleterre dans le Marché commun et l'évolution de leur rôle politique respectif ?

R. -Voici une question claire à laquelle je vais m'efforcer de répondre clairement.

Quand on parle d'économie et, à plus forte raison, quand on en fait, il faut que ce que l'on dit et ce que l'on fait soient conformes aux réalités, parce que, sans cela, on va à des impasses et même, quelquefois, à la ruine.

Dans cette très grande affaire de la Communauté économique européenne et aussi dans celle de l'adhésion éventuelle de la Grande-Bretagne, ce sont les faits qu'il faut d'abord considérer. Les sentiments, si favorables qu'ils puissent être et qu'ils soient, ne sauraient être invoqués à l'encontre des données réelles du problème. Quelles sont ces données ?

Le Traité de Rome a été conclu entre six Etats continentaux. Des Etats qui, économiquement parlant, sont en somme de même nature. Qu'il s'agisse de leur production industrielle ou agricole, de leurs échanges extérieurs, de leurs habitudes et de leurs clientèles commerciales, de leurs conditions de vie et de travail, il y a entre eux beaucoup plus de ressemblances que de différences. D'ailleurs, ils sont contigus, ils s'interpénètrent, ils se prolongent les uns les autres par leurs communications. Le fait de les grouper et de les lier entre eux de telle façon que ce qu'ils ont à produire, à acheter, à vendre, à consommer, ils le produisent, l'achètent, le vendent, le consomment, de préférence dans leur propre ensemble est donc conforme aux réalités.

Il faut ajouter d'ailleurs qu'au point de vue de leur développement économique, de leur progrès social, de leur capacité technique, ils vont en somme du même pas et ils marchent d'une façon fort analogue. Encore, se trouve-t-il qu'il n'existe entre eux aucune espèce de grief politique, aucune question de frontière, aucune rivalité de domination ou de puissance. Au contraire, ils sont solidaires à cause, d'abord, de la conscience qu'ils ont de détenir ensemble une part importante des sources de notre civilisation et aussi, quant à leur sécurité, parce qu'ils sont des Continentaux et qu'ils ont devant eux une seule et même menace d'un bout à l'autre de leur ensemble territorial.

Enfin, ils sont solidaires par le fait qu'aucun d'entre eux n'est lié au-dehors par aucun accord politique ou militaire particulier.

Il a donc été possible, psychologiquement et matériellement, d'organiser une Communauté économique des Six. D'ailleurs, cela n'a pas été sans peine. Quand le Traité de Rome a été signé en 1957, c'était après de longues discussions et, une fois conclu, pour qu'on pût réaliser quelque chose il fallait que nous autres Français, nous nous mettions en ordre dans les domaines économique, financier, monétaire etc., et cela a été fait en 1959.

A partir de ce moment-là, la Communauté était en principe viable mais il fallait alors appliquer le Traité. Or, ce Traité qui était assez précis, assez complet, au sujet de l'industrie, ne l'était pas du tout, au sujet de l'agriculture. Et cependant, pour notre pays, il fallait que ce fût réglé.

Il est bien évident, en effet, que dans l'ensemble de notre activité nationale l'agriculture est un élément essentiel. Nous ne pouvons concevoir un Marché commun dans lequel l'agriculture française ne trouverait pas des débouchés à la mesure de sa production et nous convenons d'ailleurs que, parmi les Six, nous sommes le pays auquel cette nécessité s'impose de la manière la plus impérieuse.

C'est pourquoi, en janvier dernier, quand on pensa à mettre en œuvre la deuxième phase du Traité, autrement dit un commencement pratique d'application, nous avons été amenés à poser comme condition formelle

l'entrée de l'agriculture dans le Marché commun.

Cela fut finalement accepté par nos partenaires mais, il y fallut des arrangements très complexes et très difficiles. Et encore, certains règlements sont-ils toujours en cours. Je note en passant que, dans cette vaste entreprise, toutes les décisions prises l'ont été par les Gouvernements, car il n'y a nulle part ailleurs d'autorité, ni de responsabilité. Mais je dois dire que, pour préparer et éclairer les affaires, la Commission de Bruxelles a travaillé d'une façon très objective et très pertinente.

Là-dessus, la Grande-Bretagne a posé sa candidature au Marché commun. Elle l'a fait après s'être naguère refusée à participer à la Communauté qu'on était en train de bâtir, après avoir créé une sorte de libre-échange avec six autres Etats, après avoir enfin - je peux bien le dire, on se rappelle les négociations qui ont été menées si longuement à ce sujet - après avoir fait quelques pressions sur les Six pour empêcher que ne commence réellement l'application du Marché commun. L'Angleterre donc a demandé à son tour à y entrer, mais suivant ses propres conditions.

Cela pose, sans aucun doute, à chacun des six Etats et cela pose à l'Angleterre des problèmes d'une très grande dimension.

L'Angleterre, en effet, est insulaire, maritime, liée par ses échanges, ses marchés, son ravitaillement, aux pays les plus divers et souvent les plus lointains. Elle exerce une activité essentiellement industrielle et commerciale et très peu agricole. Elle a, dans tout son travail, des habitudes et des traditions très marquées, très originales.

Bref, la nature, la structure, la conjoncture, qui sont propres à l'Angleterre, diffèrent profondément de celles des Continentaux.

Comment faire pour que l'Angleterre, telle qu'elle vit, telle qu'elle produit, telle qu'elle échange, soit incorporée au Marché commun tel qu'il a été conçu et tel qu'il fonctionne ?

Par exemple, le moyen par lequel se nourrit le peuple de Grande-Bretagne, c'est-à-dire en fait l'importation de denrées alimentaires achetées à bon marché dans les deux Amériques ou dans les anciens Dominions, tout en donnant encore des subventions considérables aux paysans anglais, ce moyen-là est évidemment incompatible avec le système que les Six ont établi tout naturellement pour eux-mêmes.

Le système des Six consiste à faire un tout des produits agricoles de toute la Communauté, à fixer rigoureusement leurs prix, à interdire qu'on les subventionne, à organiser leur consommation entre tous les participants et à imposer à chacun de ces participants de verser à la Communauté toute économie qu'il ferait en faisant venir du dehors des aliments au lieu de manger ceux que fournit le Marché commun.

Encore une fois, comment faire entrer l'Angleterre telle quelle est dans ce système-là ?

On a pu croire parfois que nos amis anglais, en posant leur candidature pour le Marché commun, acceptaient de se transformer eux-mêmes au point de s'appliquer toutes les conditions qui sont acceptées et pratiquées par les Six ; mais la question est de savoir si la Grande-Bretagne, actuellement, peut se placer, avec le Continent et comme lui, à l'intérieur d'un tarif qui soit véritablement commun, de renoncer à toute préférence à l'égard du Commonwealth, de cesser de prétendre que son agriculture soit privilégiée et encore de tenir pour caducs les engagements qu'elle a pris avec les pays qui font partie de sa zone de libre-échange. Cette question-là, c'est toute la question.

On ne peut pas dire qu'elle soit actuellement résolue. Est-ce qu'elle le sera un jour ? Seule, évidemment, l'Angleterre peut répondre.

La question est posée d'autant plus que, à la suite de l'Angleterre, d'autres Etats qui sont, je le répète, liés à elle dans la zone de libre-échange, pour les mêmes raisons que la Grande-Bretagne, voudraient ou voudront entrer dans le Marché commun.

Il faut convenir que l'entrée de la Grande-Bretagne, d'abord, et puis celle de ces Etats-là changera complètement l'ensemble des ajustements, des ententes, des compensations, des règles, qui ont été établies déjà entre les Six, parce que tous ces Etats, comme l'Angleterre, ont de très importantes particularités. Alors, c'est un autre Marché commun dont on devrait envisager la construction. Mais celui qu'on bâtirait à onze et puis à treize et puis peut-être à dix-huit ne ressemblerait guère, sans aucun doute, à celui qu'ont bâti les Six.

D'ailleurs, cette Communauté s'accroissant de cette façon verrait se poser à elle tous les problèmes de ses relations économiques avec une foule d'autres Etats, et d'abord avec les Etats-Unis.

Il est à prévoir que la cohésion de tous ses membres, qui seraient très nombreux, très divers, n'y résisterait pas longtemps et, qu'en définitive, il apparaîtrait une Communauté atlantique colossale sous dépendance et direction américaines et qui aurait tôt fait d'absorber la Communauté européenne.

C'est une hypothèse qui peut parfaitement se justifier aux yeux de certains, mais ce n'est pas du tout ce qu'a voulu faire et ce que fait la France et qui est une construction proprement européenne.

Alors, il est possible qu'un jour l'Angleterre vienne à se transformer elle-même suffisamment pour faire partie de la Communauté européenne, sans restriction et sans réserve, et de préférence à quoi que ce soit, et dans ce cas-là les Six lui ouvriraient la porte et la France n'y ferait pas obstacle, bien qu'évidemment la simple participation de l'Angleterre à la Communauté changerait considérablement sa nature et son volume.

Il est possible aussi que l'Angleterre n'y soit pas encore disposée et c'est bien là ce qui paraît résulter des longues, si longues, conversations de Bruxelles. Mais, si c'est le cas, il n'y a rien qui puisse être dramatique.

D'abord, quelque décision que prenne l'Angleterre à cet égard, il n'y a aucune raison pour que soient changés, en ce qui nous concerne, les rapports que nous avons avec elle. La considération, le respect, qui sont dûs à ce grand Etat-là, ce grand peuple, n'en seront pas altérés le moins du monde.

Ce que l'Angleterre a fait à travers les siècles et dans le monde est reconnu comme immense, bien qu'elle ait eu souvent des conflits avec la France. La participation glorieuse de la Grande-Bretagne à la victoire qui couronna la Première Guerre mondiale, nous, Français, l'admirons pour toujours. Quant au rôle qu'a joué l'Angleterre dans le moment le plus dramatique et décisif de la Deuxième Guerre mondiale, nul n'a le droit de l'oublier.

En vérité le destin du monde libre, et d'abord le nôtre, et même celui des Etats-Unis et celui de la Russie, ont dépendu dans une large mesure de la résolution, de la solidité, du courage du peuple anglais, tels que Churchill a su les mettre en œuvre. Aujourd'hui même, personne ne peut contester la capacité et la valeur britanniques.

Alors, je le répète, si les négociations de Bruxelles ne devaient pas actuellement aboutir, rien n'empêcherait que soit conclu entre le Marché commun et la Grande-Bretagne un accord d'association, de manière à sauvegarder les échanges, et rien n'empêcherait non plus que soient maintenues les relations étroites de l'Angleterre et de la France et que se poursuive et se développe leur coopération directe dans tous les domaines, notamment ceux de la science, de la technique et de l'industrie, comme d'ailleurs les deux pays viennent de le prouver en décidant de construire ensemble l'avion supersonique « Concorde ».

Enfin, il est très possible que l'évolution propre à la Grande-Bretagne et l'évolution de l'univers portent les Anglais vers le continent, quels que soient les délais avant l'aboutissement. Pour ma part, c'est cela que je crois volontiers, et c'est pourquoi, à mon avis, de toute manière, ce sera un grand honneur pour le Premier ministre britannique, pour mon ami M. Harold MacMillan et pour son gouvernement, d'avoir discerné cela d'aussi bonne heure, d'avoir eu assez de courage politique pour le proclamer et d'avoir fait faire les premiers pas à leur pays dans la voie qui, un jour peut-être, le conduira à s'amarrer au continent.

[...]

